

CONSEIL DE L'ED TESC DU 29 juin 2011

12 Représentants des établissements et des unités de Recherche

SIGNATURE

Colette Zytnicki	Directrice	Présente
Bernard Charlery de la Masselière	Représentant Dynamique rurale	Absent
Jean-Pierre Albert	Représentant EHESS	Présent
Vincent Simoulin	Représentant CERTOP	Présent
Michel Bertrand	Représentant FRAMESPA	Présent
Didier Galop	Représentant GEODE	Présent
Med Kechidi	Représentant LEREPS	Absent
Denis Eckert	Représentant LISST	Présent
Pierre MORET	Représentant TRACES	Présent
Alain Chatelet	Représentant du LRA	Présent
Corinne Bonnet	Représentante (EA PLH-Erasme)	Présente
Katia Dago	Représentante du personnel administratif	Présente

4 Personnalités extérieures à l'ED relevant de ses domaines scientifiques

Hugues Kenfack	Représentant CS UT1	Absent
Nicolas Valdeyron	Représentant CS UTM	Présent
Philippe Raimbault	Directeur de l'IEP Toulouse	Absent
Carine Desaulty	Représentant(e) du CNRS	Absente

4 Personnalités extérieures issues du monde socio-économique :

Juliette Malinas	Toulouse Ouest Partenaires	Absente
Jean-Marie Rigaud	AVAMIP	Absent
Michel Vaginay	DRAC	Absent
Marie-Pierre Gleyzes	Représentant du Conseil Régional	Absente

4 Représentants étudiants élus:

Sébastien Poublanc		Absent
Sébastien Gasc		Absent
Sylvain Racaud		Absent
Marie-Laure Martin		Absente

2 ou 3 : Invités permanents (sans droit de vote)

D. Galliano	Représentante UMR Agir	Absent
Evelyne Bouttier	(gestionnaire de l'ED)	Présente
M. Guiraud	(personnel DED, chargée de la formation)	Absente

COMPTE-RENDU CONSEIL TESC 29 JUIN 2011

Ordre du jour :

1- OFFRE DE FORMATION 2011-2012

2- ATTRIBUTION DES CDU

3- QUESTIONS DIVERSES

1- OFFRE DE FORMATION 2011-2012 :

Pour les formations récurrentes, les intervenants doivent renvoyer la fiche de renseignements à M.Guiraud avant le 11 juillet 2011.

La Directrice de l'ED sollicitera les directeurs d'Unités de recherche pour la mise en place de nouvelles formations. Ces propositions de nouvelles formations doivent nous parvenir avant le 15/09 afin de communiquer le plan de formation aux doctorants lors de la journée de rentrée le 3 novembre. Les inscriptions doivent être ouvertes le plus tôt possible pour éviter les désistements.

2- ATTRIBUTION DES CDU :

Le contingent 2011 pour l'établissement est de 24 CDU, auxquels il faut rajouter 3 possibilités de CDU spécifiques pour les ENS et Coopération Internationale et 3 CDU PRES/Région, soit 29 au total.

L'ED TESC dispose de 9 supports de CDU. 17 types 2 sont possibles pour les 3 ED et 5 pour l'ED TESC. Mais la seule activité annexe possible est l'enseignement à partir de 2011.

Au-delà du contingent de type 2 financé par l'établissement, l'unité de recherche peut prendre en charge sur fonds propres le surcoût du type 2 (5600 euros par an).

Le Conseil doit décider de l'attribution des CDU et de la répartition entre type 1 et type 2 pour les candidats retenus.

Les directeurs d'unité de recherche présentent les dossiers de leurs candidats.

LISST :

Le directeur précise que 3 candidats ne sont pas classés. Sont donc classés pour l'attribution des CDU :

SIX Guillaume, classé 1^{er}

TOMBELLE Jules, classé 2nd

PLH :

L'unité de recherche a classé ses 2 candidats sur ses 2 ED de rattachement (ED Alpha et TESC) car M.LUCE est rattaché individuellement à TESC et tous ses doctorants sont donc inscrits au sein de l'ED TESC.

Laura Angot est classée 2^{nde} pour l'ED TESC.

GEODE :

L'unité de recherche a décidé du classement des 2 candidates :

CANARD Mathilde : classée 1^{ère}

VACQUIE Laure : classée 2^{nde}

TRACES :

L'unité de recherche ne présente que le candidat classé 1^{er} après audition des meilleurs candidats de chaque équipe.

FOLTRAN Julien

FRAMESPA :

8 candidats ont été auditionnés par le jury de l'unité de recherche, une démission a été enregistrée.

Un candidat s'est détaché : PELOUX Fernand, classé 1^{er}.

ROBY Agathe : classée 2^{nde}

CERTOP :

THOMAS Guilhem : classé 1^{er}

TOUZET Léo : classé 2nd

BERMUDEZ Elodie : classée 3^{ème}

CLASSEMENT DES CANDIDATS :

Sont retenus pour bénéficier d'un CDU les candidats classés 1^{er} de chaque unité de recherche et les candidats classés 2^{èmes} par les 2 plus grosses unités : LISST et FRAMESPA, ce qui donne dans un premier temps la liste suivante :

SIX Guillaume

CANARD Mathilde

FOLTRAN Julien

PELOUX Fernand

THOMAS Guilhem

TOMBELLE Jules

ROBY Agathe

Restent 2 CDU à répartir entre les candidats classés 2^{èmes} des 3 autres unités :

ANGOT Laura

VACQUIE Laure

TOUZET Léo

Les membres du Conseil votent sur l'attribution des 2 derniers CDU :

ANGOT Laura : 5 votes favorables

VACQUIE Laure: 7 votes favorables

TOUZET Léo : 6 votes favorables

La liste complète des bénéficiaires de CDU est soumise au vote du Conseil. Elle est approuvée à l'unanimité.

La répartition entre type 1 et 2 sera définie ultérieurement : les directeurs vont interroger les doctorants pour connaître leurs préférences et les communiqueront à la directrice de l'ED. L'arbitrage final sera rendu par la directrice de l'ED.

3- Questions diverses :

Candidature au CDU d'un titulaire d'un M2 en 2010 :

Il lui est tout à fait possible de candidater au CDU ; il doit se présenter à une nouvelle audition devant le jury avec un projet de thèse ;

Proposition d'une nouvelle procédure pour l'attribution des CDU :

La Directrice de l'ED souhaiterait mettre en place une audition des candidats par le Conseil de l'ED.

Mais le LISST gère l'interclassement et préfère gérer ces arbitrages à l'intérieur du labo ; d'autres directeurs préfèrent juger sur dossier.

Les unités de recherche vont faire un récapitulatif de leurs pratiques en matière d'audition des CDU pour le mois d'octobre afin d'harmoniser la procédure au sein de l'ED.

Durée des thèses et soutenance au 30 septembre :

L'année universitaire court du 1^{er} octobre au 30 septembre. Une soutenance postérieure à la date du 30 septembre impose donc une nouvelle inscription en doctorat.

Les délais pour l'organisation de la soutenance sont de 6 semaines, mais il faut prendre en compte et rajouter les périodes de vacances.

Le Conseil d'Administration de l'UTM doit valider la décision d'exonérer des droits d'inscription les doctorants qui soutiennent avant le 30 décembre.

L'évaluation de la durée des thèses prend en compte le nombre d'inscriptions pour l'AERES et le nombre de mois depuis la 1^{ère} inscription en thèse pour l'enquête du ministère(Siredo).

Proposition de séminaire InterEd porté par TRACES :

Il s'agit d'un projet conçu par PARIS 1 qui consiste à organiser 2 stages doctoraux ouverts aux doctorants de plusieurs établissements. Un stage aura lieu à l'UTM et l'autre à Paris.

L'unité de recherche TRACES souhaite donc l'engagement de l'ED dans ce partenariat avec l'ED d'Aix et l'ED de Paris 1.

Elle demande également un soutien financier d'un montant de 500 euros.

Le Conseil de l'ED approuve cette proposition et décide d'apporter son soutien.

Mention architecture :

L'Ecole supérieure d'architecture de Toulouse est habilitée à délivrer le doctorat en architecture conjointement avec l'UTM. Il faut donc créer la mention de doctorat Architecture pour pouvoir délivrer le diplôme.

Le conseil de l'ED approuve la création de la mention Architecture.